



INTITULE DU POSTE : Professeur de français langue de scolarisation en dispositif prépa-apprentissage	CATEGORIE : Enseignant ou enseignante second degré Poste ouvert aux contractuels : OUI
INTITULE DU RECRUTEUR : Rectorat de l'académie de Versailles	ORGANISME DE RATTACHEMENT : Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports
DOMAINE FONCTIONNEL : Enseignement	EMPLOI TYPE* *REME, REFERENS, BIBLIOPHIL
DATE DE DISPONIBILITE : 03/01/2022	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : 1 lycée des Yvelines (78) et 1 lycée du Val d'Oise (95)
DESCRIPTION DE L'EMPLOYEUR : L'Académie de Versailles regroupe 4 départements : les Yvelines (78), l'Essonne (91), les Hauts-de-Seine (92) et le Val-d'Oise (95). Première académie de France par l'importance de ses effectifs avec près de 1 100 000 élèves dans les 1 ^{er} et 2 nd degrés, soit 9% des effectifs scolarisés en France, l'académie de Versailles accueille et gère près de 90 000 agents.	

ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL :

Liaisons hiérarchiques : Directeur académique des services de l'éducation nationale et Responsable académique du CASNAV

Liaisons fonctionnelles : Mission placée sous l'autorité fonctionnelle du proviseur du lycée et celle du responsable académique du CASNAV de Versailles.

DESCRIPTION DU POSTE :

L'Académie de Versailles recrute deux enseignants contractuels pour des modules d'accompagnement linguistique à partir du mois de janvier. Ces modules s'adresseront à des élèves allophones d'âge lycée, de moins de 18 ans, mineurs non accompagnés pris en charge par l'aide sociale à l'enfance, petits lecteurs et petits scripteurs. Ils ont pour objectif de les amener à un niveau A1/A2 du CECRL, à l'oral comme à l'écrit, leur permettant d'intégrer ensuite un dispositif d'accompagnement professionnel (dispositif prépa-apprentissage du Greta de l'Académie de Versailles).

Leurs missions s'inscrivent dans le cadre de la circulaire du 2 octobre 2012 relative à l'organisation de la scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés :

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=61536

L'enseignant contractuel du module d'accompagnement linguistique exerce en lycée professionnel. Il est chargé de :

- ❖ Enseigner le français comme Langue Seconde : accompagner les élèves vers un niveau A2 du CECRL à l'oral et A1 + à l'écrit ; leur faire acquérir des bases en français professionnel afin de pouvoir entrer en apprentissage ; proposer un projet individuel pour chaque élève ; évaluer régulièrement leurs progrès en s'appuyant sur le CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) et sur les compétences du socle commun de compétences et de connaissances.
- ❖ Coordonner le module en travaillant en collaboration avec la direction de l'établissement, avec le référent conseiller en formation continue du Greta, avec les référents de l'aide sociale à l'enfance des élèves, avec le Casnav.

COMPETENCES PROFESSIONNELLES SOUHAITEES

- Savoir : connaissance du système éducatif et des problématiques liées à l'accueil et à la scolarisation des élèves allophones, notamment les publics d'élèves de petit niveau scolaire
- Savoir-faire : être capable de construire des projets individualisés, et si possible une progression didactique
- Savoir-être :
 - ✓ Bienveillance, disponibilité, flexibilité, mobilité
 - ✓ Sens de l'organisation et de la rigueur
 - ✓ Ouverture à l'autre et goût pour l'interculturalité
 - ✓ Qualités relationnelles et aptitude à travailler en équipe
 - ✓ Dynamisme, volonté de développement professionnel.

ACCOMPAGNEMENT, FORMATION, PERSPECTIVES

- Un accompagnement en début de contrat par un tuteur expérimenté et un suivi régulier
- Une aide à distance et des ressources pédagogiques à disposition
- Un parcours de formation en didactique du français langue de scolarisation et le cas échéant une aide à la préparation du CAPES.

POUR POSTULER

- Être titulaire au minimum d'une licence
- Avoir une expérience d'enseignement ou à défaut un bagage solide en didactique des langues
- Avoir un casier judiciaire vierge
- Être domicilié à une distance raisonnable des lycées d'implantation identifiés (dans les Yvelines et dans le Val d'Oise)

MODALITES

Rémunération brute mensuelle

Licence : 2 022,40 €

Master 1 : 2 120,80 €

Master 2 : 2 223,89 €

Doctorat : 2 326,99 €

DUREE

Année scolaire à partir de janvier 2022

Postes correspondant à des emplois temps plein (18h d'enseignement)

PERSONNES A CONTACTER

Envoyer CV, lettre de motivation, copie de la carte d'identité (ou passeport) et copie du diplôme le plus élevé à : ce.casnav@ac-versailles.fr

Pour les candidats hors UE, un titre de séjour en cours de validité et autorisant à travailler est également à transmettre.

NB : Les emplois proposés étant à temps plein, les candidatures comportant une autorisation de travail à titre accessoire ne pourront pas être retenues.